Document généré le 25 avr. 2024 16:40

Continuité

CONTINUITÉ

Connaître à fond le Saint-Laurent

Numéro 64, printemps 1995

Le St-Laurent

URI : https://id.erudit.org/iderudit/16040ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

(1995). Connaître à fond le Saint-Laurent. *Continuité*, (64), 33–34.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

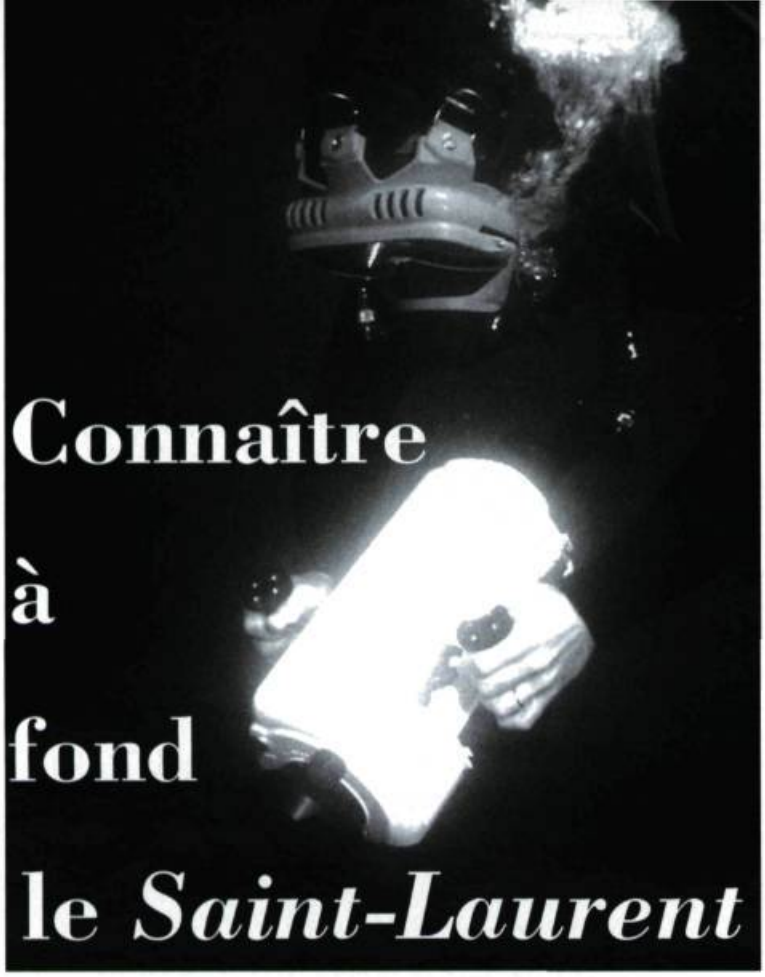

Sonder les mystères du fleuve.
Photo : Environnement Canada

Connaître à fond le *Saint-Laurent*

Une des premières règles pour une intervention judicieuse de sauvegarde du fleuve est d'en connaître les multiples facettes. C'est à quoi s'attarde le Centre Saint-Laurent depuis 1988.

Depuis plus de trois siècles, le fleuve Saint-Laurent est le moteur de notre développement économique et social. Mais voilà, le progrès qu'il a engendré s'est retourné contre lui. Pollué, amputé d'une partie de ses rives naturelles, ce fleuve a malheureusement été victime d'incurie.

En 1988, devant la gravité de la situation et les pressions du grand public qui réclamait des actions concrètes, les gouvernements du Québec et du Canada ont créé le Plan d'action Saint-Laurent afin de dépolluer et de protéger le fleuve. La première étape de mise en œuvre de ce vaste programme quinquennal consistait à identifier la source des problèmes afin de s'y attaquer fermement. On a, par la suite, développé des technologies de dépollution adaptées à la problématique du fleuve. Quant au patrimoine naturel du Saint-Laurent, son appauvrissement dû à la pollution rendait urgentes sa conservation et sa mise en valeur. La création du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est un exemple d'action concrète.

Prévenir plutôt que réagir

Malgré tous les efforts déployés au cours de ces cinq années, beaucoup de travail reste encore à faire. La volonté de léguer aux générations futures un héritage vivant, libéré de matières polluantes et toxiques, a motivé la mise en place de la seconde phase du Plan d'action Saint-Laurent. S'appuyant sur le leitmotiv « prévenir plutôt que réagir », Saint-Laurent Vision 2000 voit le jour en 1993. Non seulement poursuit-il le travail de restauration et de dépollution amorcé, mais il propose de nouveaux champs d'intervention. Les domaines de la santé et de l'agriculture ainsi que l'engagement communautaire sont maintenant mis à contribution. L'expertise de ses partenaires et leurs actions conjointes engendrent des répercussions durables sur tout l'écosystème du Saint-Laurent.

La mission que s'est fixée Saint-Laurent Vision 2000 pour les cinq prochaines années est de redonner aux gens l'usage du fleuve Saint-Laurent. On entend donc maintenir les mécanismes de contrôle déjà mis en place afin d'éliminer à long terme les rejets toxiques dans le fleuve. Une centaine d'usines situées en bordure du Saint-Laurent, identifiées comme étant responsables de la majorité des rejets toxiques, continueront d'être étroitement surveillées. On portera une attention particulière à sept tributaires du fleuve : les rivières Assomption, Boyer, Chaudière, Richelieu, Saguenay, Saint-Maurice et Yamaska. De nouveaux outils d'intervention, tels que les Zones d'intervention prioritaire (ZIP) et le programme Interaction communautaire, favoriseront la coopération active à l'échelle locale.

En 1988, la mise en œuvre des actions sur le fleuve exigeait un effort particulier pour mobiliser la communauté scientifique, d'où la création du Centre Saint-Laurent au sein d'Environnement Canada. Le Centre est rapidement devenu une plaque tournante pour la recherche et la gestion des volets scientifiques. Il permet la convergence de l'expertise et l'émergence des compétences de différents partenaires des milieux industriels, privés, universitaires et gouvernementaux. Il assure ainsi le développement d'une expertise de calibre international en gestion de l'environnement des grands fleuves.

La recherche et le développement, le suivi environnemental du fleuve et la sensibilisation de la population à l'importance de la protection du Saint-Laurent sont les trois axes du Centre Saint-Laurent:.

Publics et scientifiques, un lien essentiel

Le Centre Saint-Laurent se démarque véritablement des centres de recherche conventionnels. L'équipe du Centre, composée de biologistes, de chimistes, de géographes et d'urbanistes, a la ferme conviction que la prise en charge de la protection du fleuve passe nécessairement par la sensibilisation, l'information et l'éducation.

Puisque restaurer, conserver et protéger le fleuve obligent à faire des choix difficiles et complexes, il s'avère essentiel que les résultats des recherches soient accessibles à une clientèle non spécialisée. Le défi est d'interrelier les différentes informations de nature environnementale, économique ou sociale et de protéger la validité scientifique, tout en vulgarisant les données. Les travaux touchent notamment le développement d'approches en analyse cartographique, les indicateurs de l'état de l'environnement et la présentation innovatrice des informations comme le démontre le projet de l'Atlas environnemental du Saint-Laurent.

Une variété de produits pour une variété de clientèles

Dès 1988, le Centre Saint-Laurent s'associe au Département de géographie de l'Université Laval. Ensemble, ils conçoivent un tout nouveau type d'atlas. Beaucoup plus qu'une simple localisation géographique, l'Atlas environnemental du Saint-Laurent, composé de 20 planches, identifie les liens entre les différentes composantes de l'environnement fluvial et les activités humaines. À ce jour, 11 d'entre elles ont été réalisées. Elles traitent des divisions hydrographiques du fleuve, de l'histoire du peuplement en passant par les milieux de vie, de l'occupation du territoire et de la richesse du patrimoine fluvial. Réalisées par des équipes multidisciplinaires, les planches sont validées à certaines étapes de leur élaboration par des comités scientifiques.

Dans la série « Bilan Saint-Laurent », le Centre a produit des feuillets d'information succincts et rigoureux qui touchent un grand nombre de sujets tels les usages du fleuve, l'hydrodynamique du Saint-Laurent, les substances toxiques, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le transport maritime. On a également réalisé des capsules portant sur la répartition des prises d'eau potable, la localisation des usines de pâtes et papier, les haltes migratoires de la sauvagine, les espaces naturels protégés et les festivals associés au fleuve.

Le Centre Saint-Laurent participe également avec plusieurs partenaires, notamment le ministère de l'Environnement et de la Faune, Santé Canada, Santé Québec et Pêches et Océans Canada, à la rédaction des rapports sur l'état de l'environnement au Canada. Au cours de l'année 1995, un rapport majeur faisant la synthèse sur l'état du fleuve conciliera diverses études et permettra d'analyser les liens entre les différentes composantes physico-chimiques, biologiques et socioéconomiques de l'écosystème fluvial.

Si ce bilan permet de « penser » le Saint-Laurent globalement, une série de rapports sur les Zones d'intervention prioritaire fournissent des outils pour l'action locale en faveur du fleuve. Ces documents sont produits en collaboration avec les partenaires gouvernementaux fédéraux et provinciaux. Ce sont des instruments de base dans l'établissement des priorités locales pour les regroupements de citoyens.

En 1995, la sauvegarde, la protection et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent doivent être considérées comme un projet de société. Par une gestion concertée, nous nous assurons un usage amélioré et soutenu de ce grand fleuve, tout en orientant les actions en conséquence. Maintenant, il nous faut concilier les impératifs économiques et environnementaux de notre société et démontrer qu'une telle intégration constitue le fondement même d'un développement durable. ◀

Source : Centre Saint-Laurent
Pour se procurer de la documentation du Centre Saint-Laurent :
Tél. : (514) 283-7000

LA SIMPA
EST UNE SOCIÉTÉ PARAMUNICIPALE VOUÉE À LA MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL ET DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS.

SIMPA

La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal
164 est, rue Notre-Dame, Vieux-Montréal (Québec) H2Y 1C2
Téléphone: (514) 872-6230 Télécopieur: (514) 872-6225